

HABILITATION ELECTRIQUE « NF C18 510 »

Indices : B1(V), B2(V), BR, BC, H1(V), H2(V), HC

I - INFORMATIONS PRATIQUES :

Public visé:

Personnel électricien chargé de travaux, d'intervention et/ou de consignation Basse et/ou Haute Tension.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Formateur en prévention Salle de cours équipée, Vidéo / Présentation d'appareillages et de matériels de sécurité

Pré-requis : Savoir lire et écrire le français, avoir des notions d'électricien. Expérience professionnelle dans les domaines de basse et/ou haute tension.
Durée: 21 heures soit 3 jours (Recyclage sur 1 jour et demi).

II - OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :



Suite à la mise en application de cette formation, vous serez capable de :

- D'acquérir une connaissance de la réglementation liée aux installations et équipements Basse Tension et Haute tension. .
- Donner au participant les connaissances et savoir-faire lui permettant de connaître les risques électriques et savoir s'en protéger et d'effectuer des interventions simples sur les installations électriques basse et/ haute tension.
- Permettre à l'employeur la délivrance de l'habilitation correspondante au personnel ainsi formé.

III - CONTENU DE LA FORMATION :

Notions élémentaires d'électricité :

- Présentation de la procédure d'habilitation selon la norme NF C 18-510 en relation avec les domaines de tension (avec présentation et évolution de la réglementation)
- Evaluation des risques ; effets physiopathologiques du courant électrique
- Exemples d'accidents (contact direct, indirect, court-circuit)
- Classement des installations

- Règles de sécurité découlant des dangers du courant électrique
- Les personnes intervenantes
- Les ouvrages électriques
- Les opérations
- Les zones d'environnement
- Les documents écrits
- Les fonctions de l'appareillage, l'usage des plans et des schémas, l'intérêt des verrouillages et inter verrouillages
- Incidence de la conception des équipements sur la sécurité du personnel

2) Opération en basse tension

- Travaux hors tension en BT
- La consignation et déconsignation en BT
Mission : du chargé de consignation,

- du chargé de travaux et de l'exécutant
- Travaux au voisinage de pièces nues sous tension BT
- Evaluation des risques
Procédures à mettre en œuvre

HABILITATION ELECTRIQUE « NF C18 510 »

Indices : B1(V), B2(V), BR, BC, H1(V), H2(V), HC

Mission du surveillant de sécurité électrique

- Interventions en BT
- Interventions de dépannage et de connexion

Remplacement : de fusible, de lampe et des accessoires d'appareils

d'éclairage

Opération d'entretien avec présence de tension

3) Opérations en haute tension :

- Travaux et opérations particulières en HTA

La consignation et déconsignation en HTA.

Mission: du chargé de consignation, du chargé de travaux et de l'exécutant.

Appréciation des résultats : Attestation de fin de formation (Titre Habilitation électrique) Un avis préparatoire à l'habilitation du salarié par son employeur, visé par le formateur, est transmis à l'entreprise à l'issue de la formation.

Modalités d'évaluation des acquis : Un contrôle des connaissances par QCM est effectué en fin de formation.

Accessibilité aux personnes handicapés : Conditions d'accueil conforme aux normes d'accessibilité des publics en situation de handicap.

Conditions tarifaires :

Se référer à l'offre de prix envoyée avec le programme

- Travaux de voisinage en HTA
- Opérations sur les canalisations électriques. Remplacement de fusibles. Changement de prise d'un transformateur

4) La sécurité lors des opérations de mesurage

5) Appareils électriques amovibles et portatifs à main

6) Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique :

- Notions de premier secours, incendie sur un ouvrage électrique, enceinte confinées.

Modalités d'accès :

Dès réception du bulletin d'inscription et du devis signé.

Délais d'accès :

En INTRA : de 2 à 5 jours suivant la disponibilité du formateur.

En INTER : Suivant le calendrier Inter-entreprises (voir site internet).

Équipement de protection individuelle à apporter :

Se référer à la convocation de formation.

Intervenants :

Formateur en prévention des risques professionnels.



La formation Habilitation électrique H0(V) B1(V) B2(V) BR BC H1(V) H2(V) HC concerne le personnel qui effectue les opérations cités ci-dessous :

TRAVAUX ELECTRIQUES

Chargé de consignation BC

- La consignation consiste à mettre en sécurité une installation électrique en condamnant les disjoncteurs à l'aide de cadenas.

Exemples : chef de service électrique.

Le chargé de travaux B2 dirige une équipe d'exécutants électriciens B1

- Création, modification d'une installation.
- Remplacement d'un coffret, armoire.
- Le chargé de travaux B2 balise la zone de travail et vérifie la bonne exécution des travaux.

Exemples de B2 : chef de chantier ou chef d'équipe électrique.

Exemples de B1 : Electricien de chantier, électricien monteur.

ENTRETIEN DEPANNAGE ELECTRIQUE

Chargé d'interventions générales BR

- Dépannage électrique.
- Remplacement de matériels défectueux.
- Mise en service d'une machine ou petite installation.
- Limité à des circuits de 63 A et 1000 V.

Exemples : Electricien de maintenance, dépanneur électricien, technicien SAV.

